

Rapport de la Commission de gestion du Conseil Communal de Saint-George

Visite du patrimoine

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

La Commission de Gestion, composée de Madame Michèle Rüfenacht rapporteuse, de Messieurs Christian Mignot, Président, Fritz Rupp et Valentin Piaget s'est réunie en date du 13 juin 2019, en présence de Messieurs Alain Domenig Syndic, Frédéric Rohrbach Municipal, et de Madame Anne-Marie Christen Boursière afin d'effectuer la traditionnelle visite du patrimoine.

Nous nous sommes rendus en premier lieu au carrefour de la route de la Glacière pour apprécier les travaux qui ont été réalisés par la création d'un accès en « Y » qui favorise la circulation des camions de long bois.

Puis nous avons rejoint le lieu-dit « La Fontaine Froide » située derrière le col du Marchairuz, sur le chemin qui mène au Chalet de la Perrausaz.

Portés au budget depuis de nombreuses années, ces travaux ont enfin reçu l'aval du Canton et de la Confédération pour lancer le début des opérations.

Les travaux de réfection de ce chemin long de 3 kms ont débuté le 1^{er} octobre 2018 pour se terminer le 9 novembre 2018. Les techniques utilisées ont été le fraisage du revêtement existant, ajouté de 2500 m³ de matériaux nouveaux. Le tout a été broyé au diamètre désiré puis nivelé en tenant compte des inclinaisons du terrain. Les canaux d'évacuation ont été dégagés et rénovés ainsi que les cléders et les puits d'évacuation. Pour améliorer l'évacuation des eaux de ruissellement, des traverses supplémentaires ont été aménagées aux endroits stratégiques, augmentant leur nombre de 20 à 42.

Grâce à la proximité des machines et matériaux, les places d'abreuvement pour le bétail ont pu être optimisées. Ces travaux supplémentaires ont été pris en charge par le Syndicat d'alpage de St-George.

La Commission de gestion relève la bienfaisance des travaux effectués par une entreprise régionale et réalisés dans l'objectif d'une utilisation optimale de ce chemin pour faciliter l'exploitation du pâturage de la Perrausaz.

La Commission de gestion souhaite que le projet de convention tripartite entre les propriétaires, soit la commune de Bière, l'Hoirie Petruzello et la commune de St-George, pour la mise en place de l'entretien commun annuel de ce chemin et de son financement aboutisse rapidement.

La facture finale de ces travaux sera répartie entre les propriétaires selon une clé de répartition.

Bien que les montants de ces travaux figureront dans les comptes 2019, la Commission de gestion n'a pu résister à la visite de cet important chantier en raison de la durée prise pour arriver à leur aboutissement.

Pour terminer, nous remercions Messieurs Alain Domenig Syndic et Monsieur Frédéric Rohrbach Municipal pour la qualité de leurs informations.

Nous vous prions de croire, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, à l'expression de notre considération distinguée.

Le Président



Christian Mignot

Un Membre



Valentin Piaget

La Rapporteuse



Michèle Rüfenacht

Un Membre



Fritz Rupp